

moins tranquillisent les familles. Pauvre Mme Barreine !

C'est à Garches que demeure M. Souffrain ; nous avons pu l'y rencontrer hier soir. Nous voulions savoir s'il maintenait le propos qu'on lui prêtait et s'il était disposé à céder la justice au cas où elle le ferait appeler.

— Savez-vous, — lui disions-nous, — que vous allez être appelé devant M. Barreine au sujet de cette mystérieuse affaire ? Barreine doit vous décevoir, n'est-ce pas ?
— Mais, grands dieux ! nous dit M. Souffrain, je n'ai jamais voulu dire que je connaissais l'assassin de M. Barreine ; ce que j'ai dit, c'est que je désire ardemment que la lumière se fasse et je suis tout prêt à aider l'administration dans de nouvelles recherches.

Vous comprenez, n'est-ce pas, que je suis le principal intéressé à la découverte de l'assassin ? Je ne puis pas, pendant les quatre-vingt-dix jours de prévision que je suis d'avoir été l'auteur de ce crime ! Quelle absurde légende ! qui l'a inventée ?

M. Souffrain fait des insinuations sur une personne que l'on pourra deviner à son surnom personnel qui correspond à celui de l'assassin présumé. Mais aussitôt il ajoute :

— Notez que je n'accuse pas, je constate un fait, voilà tout. Je ne comprends pas, ajoute M. Souffrain, pourquoi M. Barreine m'accuse de ce forfait, je le connais à peine, je ne l'ai vu qu'une demi-heure le lendemain de ma visite chez M. le juge d'instruction Boudier, nous n'étions que deux à nous en parler.

Quant à l'affaire Barreine, je n'ai eu connaissance que d'une seule piste, c'était celle contenue dans une lettre de délation reçue par le ministre de l'Intérieur et que je fis charger de porter à M. le juge d'instruction Boudier.

Quant au mobile du crime, dit en terminant M. Souffrain, je n'ai jamais cru que ce fut le vol. Car c'est une légende que les 30.000 fr. de fonds secrets que M. Barreine aurait touchés au ministère de l'Intérieur, le jour de l'assassinat. D'ailleurs, voici la photographie de M. Barreine (reproduction de photographie). Croquez-vous qu'un assassin aurait sous sa main la photographie de sa victime ?

Ainsi voilà donc encore une fois perdue l'espérance du mystère éclairci. M. Souffrain ne sait rien et la justice perdrait son temps à le convoquer.

Voici ce que dit à ce sujet M. H. Rochefort, dans l'*Intransigeant* d'hier :

Cette terrible affaire Barreine a certainement des dessous sinistres. Quelques semaines après l'épouvantable mystère du prélat de l'Eure, je ne puis me empêcher de penser que M. Barreine, sa veuve, qui venait me mettre au courant de ses démarches, de ses recherches infructueuses et de ses désespoirs.

Et comme je désais savoir d'où elle supposait que le crime était parti, elle ne fit aucune difficulté de m'avouer qu'à son avis, il s'agissait d'une vengeance politique et surtout d'un crime.

« Mon mari, me dit-elle, avait été chargé, en sa qualité de préfet des Deux-Sèvres, de l'exécution des décrets rendus contre les congréganistes. A ce moment, nous recevions tous les jours des lettres de menaces. Depuis lors, devenu préfet de l'Eure, il combattit énergiquement et fit échouer la candidature de M. de Broglie, l'ancien ministre de l'Intérieur, ce qui provoqua contre nous un redoublement de haines religieuses. Je suis sûr que c'est du côté des prêtres qu'il faudrait chercher. Je l'ai répété à tous les ministres ; pas un n'a voulu m'écouter. C'est à Genouard, dit-il, en haut lieu, ou en ténit pas à faire échapper le criminel. »

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Déplacements royaux

L'empereur d'Autriche et le prince Léopold de Belgique viennent d'arriver à Ischl.

L'incendie de Chicago

L'incendie qui a éclaté dimanche dans cette ville, a causé pour 3 millions de dollars (plus de 15 millions de francs) de dégâts.

Il y a eu un mort et une dizaine de blessés, parmi lesquels un lieutenant de pompiers.

La Révolution au Pérou

Une dépêche adressée de Lima, informe que depuis la mort du président Bernandé, le premier vice-président, le docteur del Solar, qui s'est entretenu à Lima et ensuite à Tacna, a établi dans cette ville son gouvernement. Des révoltes parcoururent le pays, des personnages politiques sont pris et emprisonnés à Lima.

Un volcan en feu

Une dépêche de New-York annonce que le volcan Cotopaxi (Équateur), est en pleine activité.

Les habitants de Quito se montrent très effrayés.

ITALIE ET TURQUIE

L'Italie déclare non fondé le bruit que le sultan de Constantinople aurait refusé d'agréer comme ambassadeur le prince de Crémone.

Celui-ci partira bientôt pour Constantinople, où le meilleur accueil lui est réservé.

La réforme, à propos de cette nomination, dit que l'Italie a maintenu et maintiendra son choix, parce qu'elle n'a pu trouver aucune raison plausible de ne pas l'admettre.

Il ne s'agit pas d'obstination, ni de malveillance, mais simplement de savoir si l'Italie sera respectée de la Turquie et des autres puissances.

L'avecat Gori à Lugano

L'autre jour, l'avecat Gori, député de Césario, qui est en exil à Lugano, avec sa famille, a reçu la visite du commissaire de police, qui lui a annoncé que le gouvernement italien, envoyant continuellement des notes à la police suisse, pour le faire éloigner des confins de l'Italie, il était prêt d'obliger à l'exil.

L'avecat Gori s'y est énergiquement refusé.

DROLE DE FLAGRANT DÉLIT

Nous dédions l'histoire suivante aux vau-

devillistes en quête de sujets hilarants. Hier, à Paris, un voyageur prenait une voiture et donnait l'ordre au cocher de le conduire rue Philippe-de-Girard. Arrivé à destination le voyageur pénétra dans la maison et y resta quelques instants. Le cocher qui habitait la même maison eut l'idée de monter chez lui pour dire bonjour à sa femme.

Arrivé devant sa porte, il entendit des voix et trouva la porte fermée. Il se nomma, on n'ouvrit pas. Sur sa demande, la concierge alla chercher des agents et la porte fut enfoncée.

Le malheureux cocher reconnut alors sa femme en compagnie de son voyageur, en situation très compromettante.

Tous furent conduits au commissariat, où procès-verbal fut dressé en vue du divorce.

Le commissaire dressa également procès-verbal contre le cocher qui avait abandonné sa voiture sur la voie publique. Celui-ci était on ne peut plus ahuri ? Cela se comprend. C., condamné et pas content.

TIRAGES FINANCIERS

COMMUNALES 1870

Voici les résultats des tirages financiers qui ont eu lieu hier :

Le numéro 216.753 gagne 100.000 francs.

Les numéros 574.773 284.773 48.038 617.970 672.283 699.804 gagnent chacun 5.000 francs.

COMMUNALES 1880

Le numéro 805.311 gagne 100.000 francs.

Les numéros 517.313 420.334 335.539 694.343 565.661 24.091 gagnent chacun 5.000 francs.

VILLE DE PARIS 1875

Le numéro 110.257 gagne 100.000 francs.

Le numéro 17.380 gagne 50.000 francs.

Les numéros 394.648 165.501 393.456 gagnent chacun 10.000 francs.

COMMUNALES 1891

Le numéro 805.837 gagne 100.000 francs.

Le numéro 249.696 gagne 10.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Le numéro 79.091 gagne 5.000 francs.

Il est enchanté de la réception cordiale qui leur a été faite et nous serre la main. Nous nous donnons rendez-vous pour le prochain congrès.

Chronique Locale

Nos bulletins de bourse

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur nos bulletins de bourse de Paris et de Lyon.

Pour justifier notre titre de journal d'affaires, nous avons demandé à deux spécialistes éminents de nous tenir au courant des événements financiers de chaque jour, et ils s'acquittent de leur tâche d'une façon tout à fait remarquable.

Il suffit de comparer leurs bulletins avec ceux des autres journaux, pour voir du premier coup quelle est leur haute valeur et quelle confiance on doit avoir dans les renseignements qu'ils nous fournissent.

Il est vrai qu'on fond, toute cette affaire se réduit à une question d'impôts, et que le bref du Pape semble invoqué là tout simplement pour établir que les ecclésiastiques ne doivent pas payer la taxe sur les vélocipèdes.

C'est égal, faire intervenir le Souverain-Pontife pour économiser 10 fr., ce n'est guère respectueux.

Union fraternelle des clercs d'huissier

La union fraternelle des clercs d'huissier du Rhône, fondée en 1891 et autorisée en 1892, a donné, hier, à l'occasion de la remise d'une médaille d'honneur à son doyen d'âge, M. Marion, qui compte dans la bascule 60 années d'exercice, une grande fête de famille.

A une heure, au siège de la Société, place de l'Hôpital, en présence de la plupart des clercs d'huissier de notre ville, M. Potillon, président de l'union fraternelle et clerc chez M. Sylvestre huissier à Lyon, offrait une médaille d'or à M. Marion et prononçait une allocution.

Le sympathique doyen a remercié en quelques mots ses jeunes collègues ; les larmes de joie qui coulaient de ses yeux l'ont empêché d'achever son discours.

A l'issue de cette fête, à 3 h., on se réunissait au Palais-Royal en un banquet intime de 35 couverts.

Parmi les convives, devant chacun desquels était placé le menu artistiquement dessiné par un des sociétaires, M. Buifard, on remarquait MM. Potillon, président ; Savès, vice-président ; Monin, secrétaire ; Robin, secrétaire adjoint ; Hugnet, Girard, assesseurs ; Guillaud, avocat, membre honoraire ; Mercier, etc. M. Marion, cela va de soi, occupait la place d'honneur.

A la fin du repas, qui a été empreint de la plus franche cordialité, M. Potillon a fait l'historique de la Société qui, créée depuis 3 ans à peine, compte à présent 80 membres ; il a rappelé son but essentiellement et exclusivement philanthropique et a terminé en buvant à l'avenir de l'union fraternelle, à M. Marion, le vénéré doyen, dont chacun peut admirer la verte vieillesse.

Une quête a été faite ensuite au profit du monument Carnot ; elle a produit la somme de 7 fr. 40.

La situation soyeuse

A cette époque de l'année où les affaires soyeuses sont calmes, et cela précisément par suite de la délicate nature des contractants qui ne sont pas encore orientés sur la situation faite au marché universel des soies par la nouvelle récolte. Nous avons pensé que quelques considérations sur la situation européenne seraient bien accueillies de nos lecteurs.

En Italie, le marché des soies, qui est si nerveux et si sensible, a besoin d'être servi par des nouvelles sûres, dont la réalité fournit une juste information à l'opinion publique des intéressés. La quantité totale des cocons vendus cette année a été de 14.950.000 kil. contre 17.250.000 kil. en 1893, c'est-à-dire une différence en moins 13 1/2 p. 100.

En Turquie d'Asie, la récolte n'a donné qu'un résultat médiocre. On attribue cet insuccès aux variations atmosphériques.

A Londres, le marché est stationnaire ; il y a quelques demandes, mais peu d'affaires aboutissent par suite de la fermeté des vendeurs.

A Lyon enfin, le calme le plus complet règne sur le marché ; les acheteurs continuent à s'abstenir ou ne traitent ce qu'ils n'ont pas dans leurs approvisionnements et dont ils ne peuvent se passer.

Le général Davout

C'est après-demain jeudi, que le général Davout, ancien gouverneur de Lyon, sera atteint par la limite d'âge.

Le général Jamont, membre du conseil supérieur de la guerre le remplacera comme commandant éventuel d'armée.

La Comédie-Française à Lyon

A son retour des fêtes d'Orange, la Comédie-Française se rendra à Marseille, puis dans notre ville où le 14 août, elle jouera *Odipe-Roi* et le 16, *Ruy-Blas*.

taliste ; l'homme de 1870 représente la lutte contre la tyrannie étrangère.

Il y a cela, et il n'y a que cela dans la pensée qui a présidé à la composition de l'affiche symbolique.

Bicyclettes Ecclésiastiques

Au train dont vont les choses, il sera bientôt admis dans certains milieux, que les fidèles ne pourront plus se mouvoir sans la permission du pape.

Un journal sérieux annonce, en effet, que le Saint-Père vient de décider que les ecclésiastiques pouvaient se servir du bicyclette quand ils en avaient besoin dans l'exercice de leur saint ministère et que par conséquent les cyclistes ne sont inquiétants.

Eh ! bien, et les évêques, les évêques du pape (pape inter pares), à quoi se réduira désormais leur rôle ?

Et dire que cela se publie dans la patrie des grands évêques qui reniment jadis si vertement à sa place la curie romaine dans ses empressements à succéder sur les pas des nationaux dans le propre diocèse de Mgr Devio, resté célèbre par la dignité de sa résistance aux tentatives romaines contre la hiérarchie ecclésiastique dont l'origine remonte aux apôtres et à Jésus-Christ lui-même !

Il est vrai qu'on fond, toute cette affaire se réduit à une question d'impôts, et que le bref du Pape semble invoqué là tout simplement pour établir que les ecclésiastiques ne doivent pas payer la taxe sur les vélocipèdes.

C'est égal, faire intervenir le Souverain-Pontife pour économiser 10 fr., ce n'est guère respectueux.

Union fraternelle des clercs d'huissier

La union fraternelle des clercs d'huissier du Rhône, fondée en 1891 et autorisée en 1892, a donné, hier, à l'occasion de la remise d'une médaille d'honneur à son doyen d'âge, M. Marion, qui compte dans la bascule 60 années d'exercice, une grande fête de famille.

A une heure, au siège de la Société, place de l'Hôpital, en présence de la plupart des clercs d'huissier de notre ville, M. Potillon, président de l'union fraternelle et clerc chez M. Sylvestre huissier à Lyon, offrait une médaille d'or à M. Marion et prononçait une allocution.

Le sympathique doyen a remercié en quelques mots ses jeunes collègues ; les larmes de joie qui coulaient de ses yeux l'ont empêché d'achever son discours.

A l'issue de cette fête, à 3 h., on se réunissait au Palais-Royal en un banquet intime de 35 couverts.

Parmi les convives, devant chacun desquels était placé le menu artistiquement dessiné par un des sociétaires, M. Buifard, on remarquait MM. Potillon, président ; Savès, vice-président ; Monin, secrétaire ; Robin, secrétaire adjoint ; Hugnet, Girard, assesseurs ; Guillaud, avocat, membre honoraire ; Mercier, etc. M. Marion, cela va de soi, occupait la place d'honneur.

A la fin du repas, qui a été empreint de la plus franche cordialité, M. Potillon a fait l'historique de la Société qui, créée depuis 3 ans à peine, compte à présent 80 membres ; il a rappelé son but essentiellement et exclusivement philanthropique et a terminé en buvant à l'avenir de l'union fraternelle, à M. Marion, le vénéré doyen, dont chacun peut admirer la verte vieillesse.

Une quête a été faite ensuite au profit du monument Carnot ; elle a produit la somme de 7 fr. 40.

La situation soyeuse

A cette époque de l'année où les affaires soyeuses sont calmes, et cela précisément par suite de la délicate nature des contractants qui ne sont pas encore orientés sur la situation faite au marché universel des soies par la nouvelle récolte. Nous avons pensé que quelques considérations sur la situation européenne seraient bien accueillies de nos lecteurs.

En Italie, le marché des soies, qui est si nerveux et si sensible, a besoin d'être servi par des nouvelles sûres, dont la réalité fournit une juste information à l'opinion publique des intéressés. La quantité totale des cocons vendus cette année a été de 14.950.000 kil. contre 17.250.000 kil. en 1893, c'est-à-dire une différence en moins 13 1/2 p. 100.

En Turquie d'Asie, la récolte n'a donné qu'un résultat médiocre. On attribue cet insuccès aux variations atmosphériques.

A Londres, le marché est stationnaire ; il y a quelques demandes, mais peu d'affaires aboutissent par suite de la fermeté des vendeurs.

A Lyon enfin, le calme le plus complet règne sur le marché ; les acheteurs continuent à s'abstenir ou ne traitent ce qu'ils n'ont pas dans leurs approvisionnements et dont ils ne peuvent se passer.

Le général Davout

C'est après-demain jeudi, que le général Davout, ancien gouverneur de Lyon, sera atteint par la limite d'âge.

Le général Jamont, membre du conseil supérieur de la guerre le remplacera comme commandant éventuel d'armée.

La Comédie-Française à Lyon

A son retour des fêtes d'Orange, la Comédie-Française se rendra à Marseille, puis dans notre ville où le 14 août, elle jouera *Odipe-Roi* et le 16, *Ruy-Blas*.

Congrès Français de Médecine Interne

Un certain nombre de professeurs ou agrégés de la Faculté de médecine et des médecins de notre ville vont de prendre l'initiative d'un congrès de médecine interne.

Après s'être assuré l'appui d'un grand nombre de leurs confrères lyonnais, l'assentiment et l'adhésion de quelques-uns de leurs collègues de toutes les villes de l'Université et de quelques écoles de médecine, ils ont nommé un comité d'organisation chargé de convoquer à Lyon, pour le 25 octobre prochain, la première session de ce congrès.

Cette date a été choisie pour rapprocher cette réunion de celle du congrès de l'enseignement supérieur qui s'ouvrira à Lyon le 29 du même mois.

Congrès vétérinaire et agricole

C'est définitivement le 16 courant, à 9 h. du matin que s'ouvrira dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine le Congrès vétérinaire et agricole.

Nombre de sociétés scientifiques s'y trouveront réunies : le Parlement y comptera plus de trente membres, l'administration supérieure de l'Agriculture y enverra plusieurs de ses inspecteurs généraux, les écoles nationales d'Agriculture y seront représentées par leur délégué le plus actif.

Enfin toutes les sociétés, comités et syndicats y convergeront des délégués.

C'est là plus qu'il n'en faut pour assurer à ce Congrès la plus éclatante réussite.

Nomination notariale

Par décret en date du 28 juillet dernier, M. Lamy, clerc chez M. Morel, notaire à Ampuis, a été nommé notaire à Lanté, en remplacement de M. Brun, démissionnaire en sa faveur.

Tribunal correctionnel de Lyon

Flagrants délits.

vue de la publicité à donner à cet avis, puis qu'ils ont pour objet de réclamer un service

